

Conférence de presse du 1^{er} octobre 2018

Seul le texte prononcé fait foi

L'accord-cadre doit rester l'objectif

Par Gian-Luca Lardi, vice-président de l'Union patronale suisse

Mesdames et Messieurs

La Suisse est assurément un cas à part: située au cœur de l'Europe et entourée d'États membres de l'Union européenne, non membre elle-même et soucieuse d'indépendance, mais liée à ses voisins par de multiples relations. Ces relations, qui ont toujours été au cœur de notre vie politique, sont cependant mises à l'épreuve depuis quelque temps. Nos rapports traditionnellement bons avec l'UE sont quelque peu ternis parce que, d'une part, des chantiers internes accaparent l'UE en nombre plus que suffisant et du fait que, d'autre part, le système de démocratie directe de notre pays conduit à des décisions – songeons notamment à l'initiative sur l'immigration de masse – que l'UE n'approuve pas et qui nous valent ensuite une série de piquûres d'épingle qui ont le don de nous irriter. Dans cette situation complexe, rien d'étonnant à ce que la clarification et le développement des relations entre la Suisse et l'UE soient aussi difficiles qu'ils le sont actuellement.

La situation de départ en Suisse est délicate. Ce à quoi nous aspirons n'est rien de moins qu'un accord-cadre institutionnel susceptible de recueillir une majorité de suffrages dans le monde politique intérieur et extérieur, partant de garantir la sécurité juridique des relations bilatérales. Voyons la réalité en face: l'Union européenne reste le principal partenaire commercial de la Suisse, même si d'autres pays gagnent en importance dans nos échanges extérieurs. Aujourd'hui, notre pays écoule plus de la moitié de ses biens vers l'UE. Sans l'assurance d'un accès sans entraves et stable au marché de l'UE, cela ne serait pas possible pour la petite économie ouverte qu'est la nôtre. Pour notre pays, la libre circulation des personnes, en particulier, a de toute évidence un impact positif à plusieurs égards: en matière de satisfaction des besoins de main-d'œuvre, de financement des assurances sociales, enfin de capacité d'innovation. A l'inverse, l'incertitude juridique découlant de l'impossibilité de conclure un accord-cadre avec l'UE serait à terme une mauvaise chose pour la Suisse. Elle compromettrait sa réputation de havre de stabilité politique, qui la rend si attrayante pour les entreprises et les investisseurs. Bref, de nombreux emplois seraient menacés et avec eux notre prospérité.

Voilà pourquoi l'Union patronale suisse regarde la conclusion d'un accord-cadre avec l'UE comme un objectif important. Le résultat qualitatif des négociations est toutefois plus important que leur rythme. Si la «fenêtre d'opportunité» tant citée se referme bientôt sans qu'un accord ait été trouvé sur tous les points, les négociations devront reprendre à nouveau dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, particulièrement importantes pour les employeurs, cela signifie concrètement qu'il faut commencer par voir dans quelle mesure il conviendrait d'adapter l'actuel mandat de négociation étroitement défini, qui trace une ligne rouge autour de ces mesures. Sur la base de quoi les possibilités de s'ajuster aux règles de l'UE sans nuire au niveau actuel de protection salariale devraient être étudiées attentivement. Par exemple, on pourrait envisager une modernisation technique des procédures susceptible de raccourcir le délai de notification préalable s'appliquant aux prestataires de services de l'UE.

En y regardant de plus près, on constate que la situation n'est pas aussi confuse qu'il y paraît de prime abord. Tenons-nous-en à l'adage bien connu «Tout vient à point pour qui sait attendre» et, forts de cette conviction, mobilisons-nous opiniâtrement pour des relations stables et durables avec nos voisins, sans renoncer à nos principes mais avec l'esprit d'ouverture qui convient.